



Le 12 AVR 2019,

Direction Service Courrier Colis de Seine-et-Marne

Monsieur Benoît ALLIOT

CS30546

23 Grande Allée du 12 février 1934 – Noisiel

77442 MARNE-LA-VALLE Cedex 02

Monsieur le Directeur,

La direction de la Poste fait savoir qu'elle veut mettre en place une réorganisation du service courrier situé à Champs-sur-Marne.

Bien que les contours du projet soient flous, elle annonce :

- la fermeture du centre de tri, qui concerne les communes de Champs-sur-Marne, Emerainville, Lognes, Noisiel et Croissy-Beaubourg.

Cette activité serait délocalisée à Saint Thibaut des Vignes et sur d'autres lieux qui sont encore à définir

- la modification des horaires des tournées des facteurs qui, se consacrant uniquement à la distribution du courrier, travailleraient le matin et l'après-midi.

- le développement de nouvelles activités, telles que « veillez sur mes parents » ou « savourez chez vous ».

Cette nouvelle réorganisation/désorganisation suscite une vive opposition des salariés, soutenus par la municipalité, opposition tant sur la forme que sur le fond.

En effet, le projet se fait sans aucune concertation avec les salariés concernés et leurs organisations syndicales, ni réelles explications en direction des habitants et usagers du service, et des élus locaux qui les représentent. Les élus de Champs-sur-Marne s'étonnent d'avoir appris les contours du projet par les salariés, et non par la direction.

Une telle méthode contredit les engagements que la Poste a pris à l'égard de ses agents et de leurs organisations syndicales pour une « amélioration des conditions de vie et de travail », engagements qui impliquent d'associer les salariés et leurs représentants aux décisions qui les concernent.

Cela s'oppose aussi aux demandes répétées des habitants en faveur des services publics de proximité.

C'est aussi ignorer le rôle pivot des élus locaux, qui sont les meilleurs relais pour connaître les besoins locaux, et dont l'avis est précieux pour mesurer le bienfondé des décisions ayant un impact sur la vie locale.

De plus, sur le fond, les conséquences de cette réorganisation pourraient être lourdes et pénalisantes.

D'abord pour les postiers dont le métier, les horaires, et les lieux de travail seraient bouleversés. Ils commencent aujourd'hui très tôt leur journée de travail, au tri, pour préparer la tournée, qu'ils effectuent avant 13h30.

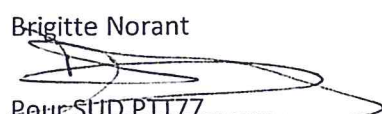
Cette organisation leur convient car ils apprécient de varier l'activité, avec un temps au centre de tri, un temps à l'extérieur, en lien avec la population.

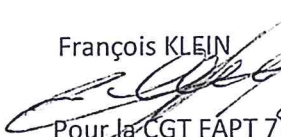
D'autre part ces horaires ont permis à chacun d'organiser sa vie pour mieux se consacrer à la vie de famille, à l'engagement associatif, à des activités de loisirs.

Ignorer ces équilibres au sein de la vie professionnelle et entre vie personnelle / vie professionnelle, ne peut que détériorer les conditions et relations de travail.

Pour les usagers de la Poste, cette réorganisation aura un impact sur la distribution du courrier, dont une partie sera effectuée l'après-midi. L'avenir de certains services, telles que les Boîtes Postales, semble par ailleurs compromis.

Enfin, la municipalité s'inquiète aussi de la perte d'emplois à Champs-sur-Marne : près de 40 postes sont aujourd'hui concernés. Mais la délocalisation de l'activité du tri ne pourrait-elle pas avoir un impact sur les autres services postaux ? Il est à craindre que les guichets, présents sur le même site, ferment à leur tour, au profit d'une opération immobilière sur un bâtiment situé dans un quartier où la pression foncière des promoteurs immobiliers est très forte.

*P.* Brigitte Norant  
  
Pour SUD.P.T.77  
*P. Brunon*

François KLEIN  
  
Pour la CGT FAPT 77

Maud TALLET  
  
Maire de Champs-sur-Marne

